

## **Candidature CA SMPF ADRIANSEN Aurélie**

Anatomopathologiste depuis 2006, j'ai rejoint depuis 2016 le groupe MEDIPATH sur le site de Montpellier, après avoir travaillé pendant 10 ans en cabinet libéral à Quimper.

Titulaire d'une capacité de Médecine légale depuis 2008, et aujourd'hui Expert près de la Cour d'Appel de Montpellier, je pratique également des expertises anatomopathologiques médico-légales.

Par ailleurs, titulaire d'un DIU de pathologie moléculaire, je participe à cette activité sur la plateforme de Biopathologie de MEDIPATH. Enfin, j'ai récemment été admise comme pathologiste référent d'un centre de compétence au sein du réseau national Lymphopath.

Membre du Conseil d'administration du Syndicat des médecins Pathologistes Français depuis 2022, j'ai œuvré à la mise en place de la première journée du numérique en pathologie au printemps 2023.

Impliquée dans divers projets entrepreneuriaux en tant que directrice générale et responsable de la Commission Médicale Technique et Qualité du groupe Medipath, j'ai pris conscience du tournant historique que notre profession est en train de vivre à l'heure de l'intelligence artificielle, des techniques moléculaires et de l'explosion de la santé numérique, dans un contexte économique tendu.

C'est pourquoi je souhaiterais poursuivre ma participation au sein du Conseil d'Administration du SMPF afin de soutenir l'action du SMPF face aux nombreux défis que se présentent.

Dr Aurélie ADRIANSEN